2140. NORD ÉCLAIR SAMEDI 9 JANVIER 2010

pour interdire Faut-il vraimen a fessée?

Le débat est sur le devant de la scène, opposant les tenants d'une éducation basée sur le dialogue aux partisans d'une autorité parentale qui va jusqu'à la fessée. Une député UMP a même proposé de légiférer en faveur d'une interdiction.

SEBASTIEN LEROY > sebastien.leroy@nordeclair.fr

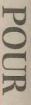


serait lu aux parents lors du ma-riage. Une loi, c'est dire que l'Etat pose une interdiction. Et la faire connaître, c'est faire changer les mentalités ». 18 États européens ont déjà adopté une telle règle-mentation, de la Suède en 1979, à la Moldavie en 2008. En 2006, reconnue, qui dispense aux parents ses conseils en matière d'éducation des jeunes enfants. Mais depuis quelques semaines, " tous les États à interdire quel voyer les parents en prison », plaide Edwige Antier. « L'article blée nationale une loi interdisant l'usage de la fessée. Interdire. on sait aussi qu'Edwige Antier est députée UMP de Paris et qu'elle entend faire adopter par l'Assemdes de Radio-France connaissent la voix d'Edwige Antier, pédiatre que soit le contexte, toutes les forenfants, y compris tous les châtimes de violence à l'encontre code civil. « Il ne s'agit pas d'en aux pa-matière pédiatre

Miller, qui estiment que la fessée entrave le bon développement psychologique de l'enfant et qu'elle est davantage un exutoire pour parents à bout de nerf qu'un moyen éducatif efficace. Faut-il à pieds joints sur le canapé pour la 3° fois en un quart d'heure. Plu-sieurs dizaines d'associations ré-clament depuis des années - en vain - l'abolition de ce qu'elles esti-ment être une violence corporelle injustifiée. Des associations qui s'appuient sur les travaux d'experts tels qu'Olivier Maurel ou enpas pu ou su retenir leur main au moment où Mattéo ou Léa sautait ments corporels ». Sur le fond, les forums « médicopsy » qui <mark>pullulen</mark>t sur Internet foi-sonnent d'interrogations de pa-rents qui culpabilisent de n'avoir



La fessée : une expérience douloureuse de l'enfance, quasim Edwige Antier (UMP) propose une loi visant à son interdiction dans 18 pays d'Europe





Anot, redactrice en chef, « L'enfant et la

Je pense que c'est une manière de respecter les enfants. Qu'on le veuille ou non, la fessée est une atteinte au corps de l'autre. Une loi, accompagnée d'une aide à la parentalité, ce serait l'affirmation que le corps de chacun appartient à chacun. Il faut être conscient que la fessée ne répond aucunement au besoin de l'enfant qui s'exprime par un comportement dérangeant. Dans cette situation, la fessée est un aveu de faiblesse. On parle de question d'autorité, mais il ne s'agit pas d'être soit permissif, soit autoritaire. Il s'agit d'établir une relation avec l'enfant. Je parle pour ma part de directivité aimante. Si on frappe pour faire respecter l'autorité parentale, l'enfant ne comprend pas, car c'est celui qui l'aime, qui est censé le protéger, qui lui fait du mal. Ce n'est pas logique. Cette proposition de loi est difficile à faire accepter, mais je pense vraiment qu'il faut une évolution des consciences. Et de ce point de vue j'ai beaucoup d'espoir dans l'Europe: beaucoup de nos voisins s'y sont mis. Ca fera peut-être bouger les choses en France.

CONTRE



S. Huyghe, député UMP, commission des lois.

qui relève du mauvais traitement, qui est déjà puni par la loi. Personnellement, des fessées, j'en ai reçu étant jeune et je n'ai pas le sentiment que ça ait nui à mon éducation. Une fessée, une tape sur la main, je ne dis pas que c'est la solution, mais à un moment, ça peut arriver. Et puis on se plaint parfois que nos jeunes n'ont plus de limites. C'est une question d'éducation. Il faut rester sur terre. À mon sens, le projet de ma collègue n'a aucune chance d'être inscrit à l'ordre du jour. Et s'il l'était, je voterai contre. Je suis totalement hostile à cette proposition d'Edwige Antier. J'irai même jusqu'à dire que je la trouve ridicule. On ne va quand même pas légifèrer sur tout et n'importe quoi l D'abord, je pense que le groupe UMP à l'Assemblée nationale a sans doute d'autres propositions de loi, plus importantes en regard de la situation économique actuelle des Français. Ce n'est certainement pas au législateur d'aller s'immiscer ainsi dans la sphère privée. En outre, il faut distinguer la fessée de ce

C'EST VOUS **QUILE DITES**

entraîne la violence La violence

leurs enfants sont ceux qui ont été eux-mêmes battus ou élev physiques le sont avant 3 ans. Et les parents qui battent le plus dépression, d'usage de drogue et de suicide. 80 % des enfants hospitalisés pour des sévices risques nettement accrus de délinquance, d'agressivité, de corporelles entraînaient des récemment que les punitions scientifiques ont prouvé Plus d'une centaine d'articles

commençons pas par renoncer à la violence envers les enfants. Les gifles et les fessées que les victimes. Tout ce que nous pourrons faire contre la violence impitoyablement battus. Hasard ? Il suffit de suivre les procès des grands criminels pou mettent ensuite en pratique contact avec la violence. Pourquoi s'étonner qu'ils la famille sont souvent leur premier enfants reçoivent dans leur sera inefficace, si nous ne les bourreaux ont d'abord été constater que pratiquement tous ont eux-mêmes été des enfants Hitler, Staline, Mao, Ceaucescu

Pascal Mullié > par courriel

parentale Responsabilité

à la place des parents, non là, je crois qu'il ne faut pas aller trop sphère privée pour dire "on interdit la fessée", qui intervient pour moi un des fondements notre société ». loin. Il ne faut pas trop de lois. La responsabilité parentale est " Une loi qui rentre dans la

Xavier Bertrand, secrétaire général de l'UMP

2, rue du Général Sarr JX. TÉLÉPHONE : 0. E-MAIL : eclair.fr SITE WEB :